

depenses portées au compte du capital pour les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à ce jour.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Clarke, secondé par M. McLennan (Glengarry),

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de bien vouloir faire mettre devant la Chambre, copie de toute correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur ou aucun officier de son département et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, au sujet de la concession ou du refus de permis pour le transport de liqueurs dans le district du Yukon.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Belcourt, secondé par M. Britton,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de bien vouloir faire mettre devant la Chambre, copie du rapport des commissaires nommés en 1897 pour faire une enquête sur l'état des archives publiques et des édifices publics.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Martin, secondé par M. Hale,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de bien vouloir faire mettre devant la Chambre, copie de tous états, réclamations, mémoires, correspondance, télégrammes, etc., échangés avec l'administration de l'Ile du Prince-Edouard et une délégation de cette province, venue en mars dernier, et composée des honorables Hector C. McDonald, James W. Richards et Benjamin Rogers, au sujet de questions pendantes entre le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard et celui du Canada.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

Sur motion de M. Bell (Pictou), secondé par M. Wilson,

Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, le priant de bien vouloir faire mettre devant la Chambre, copie de toutes lettres, instructions, correspondance et rapport du commissaire nommé pour faire une enquête sur les griefs des ouvriers employés sur le chemin de fer de la Passe du Nid de Corbeau, et sur les circonstances qui ont accompagné la mort de deux des dits ouvriers nommés McDonald et Fraser, à ou près Pincher-Creek.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé de la Reine.

A six heures, M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie du soir.

*Sept heures et demie du soir.*

Prise en considération des bills privés, selon la règle 19.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Yukon Canadien.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.